



## Championnats suisses d'athlétisme U16/U18

Samedi 31 août - dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024  
Lausanne, Stade Olympique de la Pontaise



# Informations et directives

## L'essentiel en bref :

- Le jour de la compétition le processus suivant doit impérativement être respecté :
  1. Retrait du dossard à la **remise des dossards**
  2. Cocher la(les) discipline(s) souhaitée(s) au « **Confirmation Board** » ; au plus tard 60 minutes (resp. 90 minutes pour le saut à la perche) avant le début de la discipline
  3. Rassemblement à l'heure à la **Callroom**.
- Les épreuves du **disque** et du **marteau** se déroulent au **Stade Pierre de Coubertin (voir point 2.17)**. La remise des dossards (sauf participation à une autre discipline en amont), « Confirmation Board », la Call Room et le contrôle des engins pour ces disciplines se trouvent au stade précité. Pour ceux qui le désirent, des navettes sont organisées depuis le Stade Olympique de la Pontaise.
- Un appel électronique a lieu pour les 400m haies U18 hommes: Les départs doivent être confirmés par mail à [nikitaseibert@swiss-athletics.ch](mailto:nikitaseibert@swiss-athletics.ch) jusqu'au **mercredi 28 août 2024 à minuit au plus tard**. L'appel électronique ne remplace par la coche de participation au « Confirmation Board ».

## 1. Informations générales

### 1.1. Arrivée / Places de parc

Nous recommandons de venir en transports publics. Il y a un parking public à disposition dans les proches environs du stade. D'autres informations sur l'accès se trouvent sur [le site web des championnats](#).

### 1.2. Heures d'ouverture

Samedi, 31 août 2024 : à partir de 10:00 heures  
Dimanche, 1 septembre 2024 : à partir de 07:30 heures

### 1.3. Entrée

L'entrée est gratuite

### 1.4. Vestiaires

Les Vestiaires/douches sont à disposition dans la tribune sud du stade.

### 1.5. Restauration

Il y a des possibilités de se restaurer sur place.

### 1.6. Service sanitaire

Il y a un poste sanitaire dans l'enceinte du stade.

## SPONSORS PRINCIPAUX





## Championnats suisses d'athlétisme U16/U18

Samedi 31 août - dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024  
Lausanne, Stade Olympique de la Pontaise



### 1.7. Assurance

L'assurance contre les accidents/le vol est l'affaire des athlètes. L'organisateur décline toute responsabilité.

### 1.8. Renseignements

- **Organisateur** (questions d'organisation) :  
Gunnar Gutschmidt // 078 666 83 10 // [president@ls-athletisme.ch](mailto:president@ls-athletisme.ch)
- **Swiss Athletics** (questions inscriptions & techniques)  
Thomas Suter // 031 359 73 04 // [thomassuter@swiss-athletics.ch](mailto:thomassuter@swiss-athletics.ch)

## 2. Directives aux athlètes

### 2.1. Règlements

Les championnats sont organisés dans l'ordre hiérarchique suivant : Les présentes informations sur la compétition et directives, RO 2024 y.c. fiches techniques, IWR 2024, World Athletics Technical and Competition Rules.

### 2.2. Dossards

La remise des dossards se trouve dans la salle polyvalente, dans la tribune Sud du stade (voir plan sur le [site web des championnats](#). **Disque et marteau, voir 2.17**). Le dossard doit être porté lisiblement et sans être plié sur la poitrine. Dans les disciplines du saut en hauteur et à la perche, le dossard peut également se porter sur le dos. Le dossard est remis qu'une seule fois. Il est valable les deux jours et doit également être porté à la remise des prix.

Pour toutes les épreuves de courses, des numéros sont remis à la Callroom. Ceux-ci doivent être fixés sur l'extérieur de la jambe droite

#### Attention :

Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (voir 2.3.).

### 2.3. Confirmation Board : Appel / Confirmation de participation

Toutes et tous les athlètes se présentent au « Confirmation Board » (voir plan sur le [site web des championnats](#). **Disque et marteau, voir 2.17**) au plus tard 60 minutes (respectivement 90 minutes pour le saut à la perche) avant le début de chacune des épreuves auxquelles elles/ils participent et se cochent sur la liste affichée.

Les triple sauteurs/euses marquent sur la liste à cocher la planche de saut souhaitée (9m, 11m, 13m).

Après l'appel, les séries sont composées et les couloirs ainsi que l'ordre dans les disciplines techniques sont tirés au sort.

#### Attention :

Les athlètes qui ne sont pas cochés/es sont biffés/es de la liste de départ.

#### SPONSORS PRINCIPAUX





## Championnats suisses d'athlétisme U16/U18

Samedi 31 août - dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024  
Lausanne, Stade Olympique de la Pontaise



### 2.4. Appel électronique

Un appel électronique a lieu pour les catégories et disciplines suivantes :

- 400mH U18 hommes

Les athlètes concernés s'annoncent au plus tard jusqu'au mercredi, **28 août 2024 à 24h00** auprès de [nikitaseibert@swiss-athletics.ch](mailto:nikitaseibert@swiss-athletics.ch)

La publication de la décision concernant d'éventuelles éliminatoires ou une finale directe aura lieu le jeudi 29 août 2024.

#### Attention :

L'appel électronique ne remplace pas le fait de cocher la case au « Confirmation Board ».

### 2.5. Se présenter au concours / Callroom

Les athlètes se rassemblent personnellement avant le début de la compétition aux heures suivantes à la Callroom, signalé en conséquence (voir plan sur le [site web des championnats](#)).

#### Disque et marteau, voir 2.17):

- 60 min. avant le début du concours du saut à la perche
- 45 min. avant le début du concours des autres disciplines techniques
- 20 min. avant le début du concours des courses (valable pour les séries, demi-finales et finales)

Les athlètes sont conduits depuis la Callroom sur l'emplacement de compétition.

#### Attention :

- Pour les éliminatoires et les demi-finales, la Callroom a lieu par série. Les compositions des séries correspondantes sont affichées 45 minutes avant le départ de la première série à Callroom, respectivement sont disponibles dans les résultats Live sur le site web Swiss Athletics. L'heure de la Callroom de 20 minutes se réfère à l'heure de départ de la série respective.
- Les athlètes qui sont engagés/es dans une autre discipline au moment de la Callroom, peuvent se faire représenter par une tierce personne à la Callroom au moment indiqué ; il peut s'agir d'un coach ou d'un/e autre athlète.
- Les athlètes qui ne se présentent pas à l'heure de la Callroom, peuvent être exclus/es pour la discipline concernée.

### 2.6. Non-participation / Désistement / Repêchage

Les athlètes qui se sont qualifiés/es pour le tour suivant d'une épreuve de course, annoncent le plus rapidement possible au bureau des calculs une éventuelle non-participation à ce tour, au plus tard jusqu'au départ de la course correspondante. Si l'athlète ne se désinscrit pas jusqu'au moment du départ, il/elle est exclu/e de la compétition.

Dans la mesure où les circonstances organisationnelles et temporelles le permettent, on procédera à des qualifications supplémentaires en cas de désistement. Pour permettre de repêcher un/e athlète non qualifié/e, un désistement rapide, si possible immédiatement après la course, est bienvenu et fairplay.

Il n'existe cependant en aucun cas un droit au repêchage.

### 2.7. Echauffement / Lancer de réglage

L'échauffement et les lancers de réglage sont autorisés uniquement sur les terrains annexes signalés.

Les lancers et les sauts de réglage sur l'emplacement de compétition sont organisés selon IWR.

#### SPONSORS PRINCIPAUX





## Championnats suisses d'athlétisme U16/U18

Samedi 31 août - dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024  
Lausanne, Stade Olympique de la Pontaise



### 2.8. Séjour à l'intérieur de la zone de compétition

Les accompagnants/es n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes à l'intérieur de la zone de compétition. Ne pas respecter cette prescription implique la disqualification des athlètes correspondants/es.

### 2.9. Quitter le terrain de compétition

Pour quitter l'emplacement de compétition pendant la compétition il faut une autorisation du jury et les instructions correspondantes doivent être respectées.

Après la fin de leur concours, les athlètes quittent ensemble l'emplacement de compétition sous la conduite d'un/e officiel/le de la compétition. Les trois premiers/ères classés/es doivent se présenter à l'heure et l'endroit indiqué sur l'horaire définitif de la compétition et le plan du site pour le déroulement de la cérémonie protocolaire.

### 2.10. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent prendre le départ dans une tenue approuvée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité). Aucune autre forme de publicité active n'est autorisée sur le site de la compétition.

### 2.11. Chaussures

La règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée. Il est de la responsabilité des athlètes de vérifier si une chaussure peut être utilisée ; des disqualifications peuvent également être prononcées après la compétition. Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://certcheck.worldathletics.org/>

### 2.12. Utilisation d'engins personnels / Marques d'élan

Les équipements personnels suivants peuvent être utilisés : perches, poids, javelots, disques, marteaux. Les engins à lancer doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours au « Contrôle des engins » situé dans la salle polyvalente, dans la tribune Sud du stade (voir plan sur le [site web des championnats](#). **Disque et marteau, voir 2.17**).

Le jury apporte les engins à lancer sur l'emplacement de concours. Seuls les engins personnels contrôlés et marqués préalablement par l'organisateur pourront être utilisés.

Les perches sont apportées sur l'installation par les athlètes.

Les marques d'élan pour les disciplines techniques sont mises à disposition par l'organisateur, les autres marques ne sont pas autorisées.

### 2.13. Appareils électroniques sur le terrain de compétition

L'utilisation d'appareils permettant de communiquer, d'écouter de la musique ou de regarder des vidéos ou de photographier et filmer est interdite sur le terrain de compétition.

Il est permis d'utiliser des appareils pour mesurer la fréquence cardiaque, la vitesse, la distance ou pour compter les pas, ainsi que des appareils similaires que les athlètes ont apportés personnellement ou portent sur eux, dans la mesure où ils ne servent pas à communiquer avec une autre personne.

#### SPONSORS PRINCIPAUX





## Championnats suisses d'athlétisme U16/U18

Samedi 31 août - dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024  
Lausanne, Stade Olympique de la Pontaise



### 2.14. Cérémonies protocolaires

Les cérémonies protocolaires ont lieu selon le plan horaire (voir horaire définitif de la compétition). Les trois premiers se rassemblent spontanément au point de rassemblement indiqué (**Disque et marteau, voir 2.17**)

### 2.15. Distinctions

Les vainqueurs reçoivent l'insigne brodé « Champion 2024 ».

Les trois premiers classés/es par catégorie reçoivent les médailles de championnats d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un présent de l'organisateur.

### 2.16. Contrôle de dopage

Des contrôles antidopage peuvent être faits aux championnats.

### 2.17. Disque et marteau au Stade Pierre de Coubertin

Les épreuves du **disque** et du **marteau** se dérouleront au [Stade Pierre de Coubertin](#) (1007 Lausanne, avenue Pierre-de-Coubertin 9).

La **remise des dossards**, « **Confirmation Board** », la **Call Room** et le **contrôle des engins** pour ces disciplines sont placés au stade précité, sous le couvert se trouvant au départ du 110 m. Pour ceux qui le désirent, des **navettes sont organisées (uniquement pour les athlètes)** depuis le Stade Olympique de la Pontaise (voir horaire ci-dessous et plan sur le [site web des championnats](#)).

**Attention :** Les athlètes qui participent à une autre épreuve **avant** celle du disque/marteau, le dossard sera à retirer au Stade Olympique de la Pontaise, selon point 2.2.

Les cérémonies protocolaires se font directement sur place, au terme du concours.

#### Horaire navettes :

Horaire	Pontaise > Coubertin	Coubertin > Pontaise
0715-0745	Marteau U18 M/W	
0850-0920	Marteau U16 W	
0955-1025		Marteau U18 M/W
1030-1100	Disque U16 M	
1130-1200		Marteau U16 W
1205-1235	Disque U16 W	
1305-1335		Disque U16 M
1345-1415	Disque U18 M	
1445-1515		Disque U16 W
1525-1555	Disque U18W	
1625-1655		Disque U18 M
1830-1900		Disque U18W

#### SPONSORS PRINCIPAUX





## Championnats suisses d'athlétisme U16/U18

Samedi 31 août - dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024  
Lausanne, Stade Olympique de la Pontaise



### 3. Informations techniques

#### 3.1. Mode de qualification et hauteurs des sauts

Voir [site web des championnats](#)

#### 3.2. Neutralisation

Le juge-arbitre peut décider, en cas de besoin, une neutralisation au saut à la perche

#### 3.3. Planche d'appel

Au saut en longueur et au triple saut, l'appel est contrôlé par planche avec plasticine.

#### 3.4. Mesure des distances

Les lancers suivants sont mesurés de manière électronique : Marteau, Javelot et Disque.

#### SPONSORS PRINCIPAUX

